



Frais d'Agence et Dépôt de Garantie

Les frais d'agence, bien qu'**en hausse de 2,68%**, s'élèvent à **260,10 €** en 2024. Ces frais, **combinés au dépôt de garantie, qui s'élève désormais à 564,85 € (+7,74 %)**, représentent une charge importante pour les étudiantEs, surtout en début d'année universitaire lorsqu'ils s'installent dans un nouveau logement.



Matériel Pédagogique et Spécifiques



Les frais liés au matériel pédagogique général continuent d'augmenter. En 2024, le budget pour le **matériel de papeterie s'élève à 217,45 €**, soit **une hausse de 1,70 %** par rapport à 2023 . Ce coût, qui poursuit sa hausse, montre davantage l'impact de l'inflation sur les étudiantEs dans l'achat de feuilles, crayons, stylos ou encore cahiers dédiés à la prise de notes des Cours Magistraux. Poste plus spécifique au domaine de la géographie et de l'aménagement du territoire, **les manuels et les équipements pédagogiques spécifiques, quant à eux, représentent un coût de 245,64 €, avec une augmentation marquée de 14,88 %**. Ces frais, bien que nécessaires au bon suivi des cours, viennent s'ajouter au fardeau financier des étudiantEs, en particulier dans la filière que promeut l'AFNEG, où le matériel et les manuels spécifiques sont essentiels. Des manuels dans la géographie physique, humaine, environnementale ou encore les disciplines intégrant l'urbanisme ont été pris en compte dans le cadre de ce calcul. Au-delà des connaissances fondamentales apportées par ces ouvrages universitaires de référence, les sorties de terrain sont aussi des dépenses qui ne sont pas forcément prévues dans le guide des études ou annoncées dans le cadre des pré-rentreées universitaires.

